

OCTOBRE 2018

pour les enfants de 3 à 6 ans

SAINT-PEROLLAIS

EXTERIEUR

Nom de l'enfant : Prénom :

Date de naissance : Classe :

Adresse :

Numéro allocataire et CAF d'origine OU pour les ressortissants MSA Ardèche, n° INSEE de l'assuré MSA :

Repas sans viande

Votre enfant fait-il la sieste ? Oui Non

JOURNEE(S) RETENUE(S) * :

“ LE JEU DANS TOUT SES ETATS ! ”

- Lundi 22 octobre : Découverte et fabrication de jeux de société.
- Mardi 23 octobre : Journée sportive, viens participer aux J.O. de Saint-Péray (tennis, gymnastique, lutte ...).
- Mercredi 24 octobre : Sortie au parc de loisirs Savanna & Cie à Valence.
- Jeudi 25 octobre : Grand jeu de l'oie ! A toi de réussir des défis pour faire avance ton pion et remporter la partie.
- Vendredi 26 octobre : « Journée des architectes en herbe » animée par le centre Kapla de Lyon, viens réaliser des constructions géantes en Kapla et les faire découvrir à tes parents.

“ DRÔLES D'HISTOIRES ”

- Lundi 29 octobre : Viens écouter l'histoire de « petit clown, l'arbre » et vivre une journée au pays du cirque.
- Mardi 30 octobre : Sortie cinéma au Lux « le rat scélérat », viens découvrir ses aventures.
- Mercredi 31 octobre : Fêtons halloween ! Passage dans le centre-ville pour récolter un maximum de friandises indispensables à la boum prévue avec les 6-11 ans. **Attention : n'oublie pas ton déguisement.**
- Vendredi 2 novembre : Tout comme « Lulu grand chef », viens participer à un grand concours de cuisine et préparer un goûter délicieux.

Je soussigné (e),
autorise mon fils , ma fille à participer aux activités pendant les vacances d'octobre 2018.

A, le2018.

Signature des parent(s),

◆◆◆◆◆

Joindre :

- La fiche d'inscription et l'autorisation de sortie si nécessaire

Les documents suivants sont valables pour l'année scolaire (septembre à août) à condition qu'il n'y ait eu aucune modification pour la période en cours :

- La fiche individuelle de renseignements de l'enfant,
- Le règlement intérieur,
- Une attestation d'Assurance en Responsabilité Civile,
- La photocopie de la dernière notification du **numéro d'allocataire** délivrée par la CAF ou l'autorisation d'accéder au site professionnel seulement pour **la Caf du haut Vivarais**
- Pour les Saint-Pérollais, un justificatif de domicile.

Votre dossier sera pris en compte si la capacité d'accueil du centre n'est pas atteinte lors de l'enregistrement de votre inscription.

A retourner obligatoirement avant le Jeudi 19 octobre 2018 au
Service Sport Jeunesse 45 Rue de la République 04.81.16.08.07
TOUT DOSSIER REMIS INCOMPLET SERA REFUSE

REGLEMENT INTERIEUR

Je soussigné(e).....responsable légal de (ou des) l'enfant(s).....atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur du centre de loisirs municipal « sac...ados » approuvé par le conseil municipal à la date du 5 juillet 2018 et m'engage à m'y conformer.

Saint-Péray, le

Signature des parents ou du responsable légal précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »,

AUTORISATION ACCES CAF PRO (seulement pour la caf du Haut Vivarais)

La Caf du haut Vivarais met à notre disposition un service internet à caractère professionnel qui nous permet de consulter directement les éléments de votre dossier CAF nécessaire à l'exercice de notre mission.

Cette communication est limitée aux données qui nous sont indispensables, leur confidentialité est assurée.

Conformément à la loi du 06/01/1978 (informatique et libertés) vous pouvez vous opposer à cette consultation. Vous devez alors nous fournir directement les informations nécessaires au traitement de votre dossier.

Je soussigné (e), (Cocher la case correspondant à votre choix)

autorise la mairie à avoir accès à la consultation de mon dossier à la caf du Haut Vivarais

ou

je fournis ma dernière notification CAF précisant mon quotient familial.

En cas d'absence de justificatif ou d'autorisation d'accès au dossier CAF, Le tarif maximum sera appliqué.

A, le

Signature des parent(s),